

Don d'organes et de tissus, le 22 juin partagez votre position pour sauver des vies.

« Dans le doute, je préfère dire non ». Cette phrase, le Docteur Florence Gaillard, médecin responsable de la coordination hospitalière aux prélèvements d'organes et de tissus espère ne plus l'entendre.

En France selon les lois de bioéthique nous sommes tous donneurs présumés. Sauf si nous avons fait la démarche de nous inscrire sur le registre national des refus ou si nos proches s'opposent.

« Si un décès se produit dans les conditions médicales spécifiques qui permettent d'envisager un don d'organes, nous menons toujours des entretiens avec les familles. Sans leur accord, même si le défunt n'est pas inscrit sur la liste des refus, nous n'effectuons pas de prélèvement. » explique Florence Gaillard.

L'accord des familles est donc indispensable et il est recherché lors d'entretiens qui se déroulent dans un contexte souvent douloureux. Si la personne décédée avait fait part de son choix, en faveur ou contre le don de ses organes, sa famille est mieux à même de prendre une décision. Si au contraire aucune discussion n'a jamais eu lieu, dans le doute les proches vont préférer s'opposer au don.

Le 22 juin, à l'occasion de la journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe, les Hôpitaux Nord-Ouest invitent chacun à faire connaître sa position à ses proches. **Dire "je suis donneur" ou "je ne le suis pas" peut tout changer.**

Un taux de refus trop élevé

« *Le taux de refus des familles est encore trop élevé* » constate le docteur Gaillard qui en regrette les conséquences. La situation est en effet paradoxale. 80 % des personnes sont favorables au don de leurs organes après leur mort, et moins de 1% sont inscrites sur le registre national des refus. Pourtant dans 36 % des cas éligibles au don, les familles s'opposent au prélèvement.

Exprimer notre souhait favorable ou non

Evoquer son propre décès n'est pas simple, mais s'agissant du don d'organe et de tissus, dire à ses proches « je suis donneur » ou « je ne suis pas donneur » suffit.

Et c'est là un autre paradoxe : **91% des français pensent qu'il est important de faire part de sa position à ses proches, mais seulement 47% en ont effectivement parlé.**

« Nous avons tous la responsabilité d'exprimer nos souhaits. C'est important pour nous-même, pour nos familles et pour les malades en attente de greffe. » poursuit le Docteur Gaillard.

Pour chaque donneur décédé prélevé, jusqu'à 5 à 7 personnes peuvent bénéficier d'une greffe d'organe vitale. Or au 1 janvier 2025, 22 585 patients étaient inscrits sur la liste nationale d'attente de greffe, dont 11 666 en liste active (donc immédiatement éligibles).

Le don d'organes et de tissus est un geste d'une infinie générosité. Il sauve des vies.

Le 22 juin est l'occasion de ne plus laisser la place au doute et d'informer nos proches de notre souhait d'être ou de ne pas être donneur d'organe.

En 2024, 9 donneurs potentiels en état de mort encéphalique ont été recensés à l'hôpital de Villefranche, Parmi eux, 6 prélèvements multi-organes ont permis de greffer 14 organes vitaux.

La coordination hospitalière aux prélèvements d'organes et de tissus aux HNO-Villefranche est un service transversal travaillant en étroite collaboration avec tous les services de l'hôpital. Elle est composée de quatre infirmières de coordination, d'une cadre de santé et d'une médecin. Une astreinte opérationnelle est assurée par les infirmières de coordination 24h/24 et 7j/7.

A propos des Hôpitaux Nord-Ouest : Réunis par une direction commune, les hôpitaux de Beaujeu-Belleville (69), Tarare -Grandris (69), Trévoux (01), Villefranche-sur-Saône (69) et les 10 Ehpad qui leur sont rattachés composent les Hôpitaux Nord-Ouest. Ensemble, ils disposent de 2 300 lits et places sanitaires et médico-sociales. Ils délivrent chaque année 270 000 consultations et effectuent 50 000 hospitalisations. 24h/24 les HNO assurent le service public de santé sur le territoire. 4 200 personnes y travaillent. Site : hno.fr

Contact presse : Nelly Déchery, ndechery@hno.fr – tel : 06 82 73 08 04